

# L'économie des apps en Europe : déjà 529 000 emplois créés

Selon l'**Association for Competitive Technology** (ACT), une association professionnelle sponsorisée notamment par Microsoft, Apple, Oracle, Verisign, Facebook ou BlackBerry, et visant à représenter les intérêts des développeurs d'applications mobiles partout dans le monde, la révolution des apps a créé en 5 ans 529 000 emplois dans les 28 pays de l'Union européenne, 62 % d'entre eux dans le développement.

En intégrant les effets indirects de la révolution des apps mobiles, ACT chiffre à près de 800 000 les emplois créés par l'émergence des terminaux mobiles. « *Et cet effet indirect est appelé à s'amplifier*, explique **Jonathan Zuck**, le président de cette association basée à Bruxelles et regroupant 5 000 membres dans le monde. *Les applications mobiles vont changer la donne dans la santé, les transports ou encore l'éducation, où elles vont être à l'origine d'importants gains de productivité.* » Pour l'instant, l'Europe représente 22 % de l'économie globale des apps, loin derrière les Etats-Unis (42 %), mais devant la région Asie-Pacifique (18 %).

L'objectif de l'ACT ? Aider les dirigeants politiques de l'Union à prendre conscience de l'importance de ce marché sur le continent, marché que l'association évalue à 10,2 milliards d'euros en 2012 (15 milliards d'euros attendus en 2016). Et militer contre une « sur-régulation » du secteur par l'Europe. « *Nous voulons éviter que le continent ne retombe dans les travers qui lui ont valu de rater la révolution du Web, en raison d'une réglementation trop basée sur la prescription*, explique le président de l'ACT. *L'économie des apps repose sur une myriade de petites structures qui tentent beaucoup de choses, parfois échouent, réessaient, etc.* »

Et de souligner les bénéfices de cette émergence du développement d'apps sur l'emploi des jeunes. « *Nous demandons que nos dirigeants travaillent à une ouverture des données publiques, afin de servir de terreau au développement d'applications, à une amélioration de la bande passante sur les réseaux mobiles, afin de favoriser l'évolution des apps, et aussi à une meilleure harmonisation au sein du marché unique en termes de gestion des données personnelles et de brevets. Même si, sur ce dernier point, les choses sont en cours.* » A Paris, ce jour, l'association organise précisément une table ronde où sont conviées les députées **Laure de la Raudière** (UMP) et **Corinne Erhel** (Parti socialiste).

Selon l'ACT, la France représente 3 % des téléchargements d'apps dans le monde, moins que les deux autres poids lourds européens (Grande-Bretagne avec 7 % et Allemagne avec 4 %). 53 % des utilisateurs hexagonaux de téléphones mobiles possèdent un smartphone. L'étude souligne le poids relativement faible des TPE et des structures unipersonnelles dans le pays, malgré la création du statut d'auto-entrepreneur. Malgré tout, les entrepreneurs du pays, qui compte 32 000 développeurs d'apps au total, se montrent performants dans la monétisation de leur production. Seules 15 % des structures hexagonales spécialisées dans le développement d'apps déclarent un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 dollars par mois. La moyenne européenne atteint les 25 %.

Crédit photo : © somchajj – shutterstock

**Voir aussi**

[Silicon.fr étend son site dédié à l'emploi IT](#)